

## Montants des bourses ERASMUS accordées aux étudiant.es du supérieur à l'ENCPB-lycée Pierre Gilles de Gennes partant en stage (convention 2024)

- Mobilités vers pays participants du programme Erasmus et pays tiers non associés des régions 13 et 14

INTRA EUROPEEN	Contribution aux frais de séjour		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	Contribution aux frais de voyage	
					Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE <sup>(c)</sup>
Mobilité de longue durée (2 à 12 mois)	Vers pays groupe 1 <sup>(a)</sup>	606 €/mois	150 €/mois	250 €/mois	10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
	Vers pays groupe 2 et 3 <sup>(b)</sup>	550 €/mois			100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
					500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
					2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
					3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
					4000 à 7999 km : 1188 €	4000 à 7999 km : 1188 €
					Plus de 8000 km : 1735 €	Plus de 8000 km : 1735 €

Pour le calcul des distances, utiliser le calculateur de distance Erasmus + : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator>

- Exemples de calculs du montant des bourses Erasmus pour les étudiant.es bénéficiaires à l'ENCPB-lycée Pierre Gilles de Gennes

**Exemple 1** : Etudiant.e partant en stage de 2 mois à Madrid (Espagne, groupe 2), voyageant en avion (entre 500 et 1999 km) et ne bénéficiant pas du complément financier inclusion

$$\text{Montant total de la bourse Erasmus} = 550 \times 2 + 150 \times 2 + 309 = 1709 \text{ euros}$$

**Exemple 2** : Etudiant.e partant en stage de 3 mois à Stockholm (Suède, groupe 1), voyageant en avion (entre 500 et 1999 km) et bénéficiant du complément financier inclusion

$$\text{Montant total de la bourse Erasmus} = 606 \times 3 + 150 \times 3 + 250 \times 3 + 309 = 3327 \text{ euros}$$

**Exemple 3** : Etudiant.e partant en stage de 2 mois à Bruxelles (Belgique, groupe 1), voyageant en train (entre 100 et 499 km) et ne bénéficiant pas du complément financier inclusion

$$\text{Montant total de la bourse Erasmus} = 606 \times 2 + 150 \times 2 + 285 = 1797 \text{ euros}$$

<sup>a</sup>Annexe 1 : groupes de pays/régions

<sup>b</sup>Annexe 2 : conditions d'éligibilité au complément financier « inclusion »

<sup>c</sup>Transports éco responsables : train, bus, vélo et covoiturage, doit représenter au moins 50% de la distance

- o Mobilités vers pays tiers non associés des régions 1 à 12

Liste des pays tiers non associés au programme : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-a/eligible-countries>

<b>INTERNATIONAL</b>	<b>Contribution aux frais de séjour</b>		<b>Complément financier mobilités de STAGE</b>	<b>Complément financier INCLUSION</b>	<b>Contribution aux frais de voyage</b>	
					<b>Moyen de transport STANDARD</b>	<b>Moyen de transport ECO RESPONSABLE<sup>(c)</sup></b>
<b>Mobilité de longue durée (2 à 12 mois)</b>	Régions 1 à 12	700 €/mois	Non applicable	250 €/mois	10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1188 € Plus de 8000 km : 1735 €	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1188 € Plus de 8000 km : 1735 €

Pour le calcul des distances, utiliser le calculateur de distance Erasmus + : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/resources-and-tools/distance-calculator>

## Annexe 1 : liste des pays par groupe/région

---

- Mobilités vers pays membres du programme Erasmus et pays tiers associés (intra-européen)

Groupes	Pays de destination
<b>Groupe 1</b> Pays à coût de la vie élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède + pays de la région 13 : Andorre, Etat de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin + pays de la région 14 : îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse
<b>Groupe 2</b> Pays à coût de la vie moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
<b>Groupe 3</b> Pays à coût de la vie faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

## Annexe 2 : conditions pour bénéficier du complément financier « inclusion »

---

Un complément financier forfaitaire soutenant l'inclusion est attribué afin d'encourager la participation des publics répondant à l'un des critères suivants :

(Source : Guide L'inclusion et la diversité dans le programme ERASMUS+ Version de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation Février 2024, consultable en ligne)

Critères pour les personnes	Justificatifs à fournir
<b>1. En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)</b>	Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité, etc. Si le complément financier forfaitaire est jugé insuffisant, une prise en charge sur coût réel peut être demandée à l'Agence Erasmus+ France.
<b>2. Habitant dans une commune classée « Zones de revitalisation rurale (ZRR) »</b> Zonage de politiques publiques   L'Observatoire des Territoires (observatoire-des-territoires.gouv.fr)	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
<b>3. Habitant à une adresse classée « Quartiers Prioritaires de la Ville » :</b> <a href="https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-lapolitique-de-la-ville">https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-lapolitique-de-la-ville</a> pour le repérage des quartiers concernés : <a href="https://sig.ville.gouv.fr/">https://sig.ville.gouv.fr/</a>	Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.
<b>4. Boursier du supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7</b>	Notification d'attribution de bourse.
<b>5. Appartenant à un foyer dont le Quotient familial CAF est inférieur ou égal à 566€</b>	Attestation CAF de quotient familial